

Parmi les autres engagements pris par l'OMS lors du Sommet de la planification familiale, qui s'est tenu aujourd'hui à Londres, figurent l'appui aux pays, que l'Organisation aidera à intégrer des services de planification familiale aux soins de santé de base.

« L'accès à la contraception moderne est un droit fondamental de chaque femme », a plaidé la Directrice générale de l'OMS, Margaret Chan, qui présidait lors du Sommet un groupe de discussion sur l'élargissement de l'accès et du choix. « Au même titre que ce droit, il importe de respecter la dignité des femmes en leur offrant un éventail d'options de planification familiale et la liberté de faire leur propre choix. »

Le Sommet de Londres a pour ambition de réaliser, d'ici à 2020, le droit de 120 millions de femmes et de jeunes filles, dans les pays les moins avancés du monde, à accéder, sans contrainte ni discrimination, aux informations dont elles ont besoin en matière de contraception, ainsi qu'aux services et produits contraceptifs.

Pour aider les pays concernés à tirer le meilleur parti des engagements pris lors du Sommet, l'OMS a défini un ensemble de recommandations politiques, dont l'élargissement de la gamme des choix proposés en matière de planification familiale, de sorte que toute femme puisse choisir la méthode correspondant le mieux à ses besoins.

L'OMS accélère la présélection de produits sûrs et abordables et développe la recherche sur l'innocuité et l'efficacité des contraceptifs existants, de même que la mise au point de nouveaux produits. De nombreux grossistes considèrent la présélection de l'OMS comme une garantie importante qu'ils achètent des produits de qualité.

L'Organisation préconise également l'augmentation du nombre d'agents de santé qualifiés formés et autorisés à dispenser des services de planification familiale, considérés comme un élément essentiel des soins de santé dispensés au cours de la période prénatale, immédiatement après l'accouchement ou un avortement et au cours de l'année qui suit.

Selon le groupe d'experts multidisciplinaire établi par l'OMS pour formuler ses recommandations, il faut éliminer les restrictions sociales, et non médicales, à la fourniture de contraceptifs aux adolescents pour aider à réduire le nombre de grossesses précoces et les risques de santé qui leur sont associés.

Environ 222 millions de femmes et de jeunes filles des pays en développement qui ne désirent pas de grossesse sont privées d'accès aux contraceptifs, à l'information et aux services de planification. Les lacunes les plus flagrantes se manifestent là où les taux de mortalité maternelle sont les plus élevés. Dans de nombreux pays, plus de 30% des femmes qui désirent utiliser un moyen de contraception ne le peuvent pas.

Les décès maternels pourraient être réduits d'un tiers si toutes les femmes souhaitant éviter une grossesse avaient accès à une contraception efficace, observe l'OMS. En particulier, les femmes célibataires, jeunes, pauvres, migrantes et rurales sont souvent dépourvues d'accès à des services et à un conseil en planification familiale.

Source: allAfrica